

entre/voisins

LA TUQUE — Un autre vol a été perpétré cette semaine dans un commerce de La Tuque. La victime est M. Jean-Paul Lavoie. Les voleurs se sont emparés d'un coffre à outils d'une valeur d'environ \$2,000 d'après le propriétaire du garage automobile. Les agents enquêteurs de la Sûreté du Québec ont ouvert un dossier.

LA TUQUE — M. Maurice Martel a été élu lundi soir dernier président du club Richelieu de La Tuque, il remplace à cette fonction le président sortant M. Gaston Matte. Le nouvel élu nommera son comité exécutif au cours des prochaines semaines. M. Maurice Martel a toujours été un membre des plus actifs au sein de ce club de service.

LA TUQUE — Le syndicat des employés de service ainsi que la compagnie Télébec, doivent se rencontrer de nouveau aujourd'hui afin de discuter de la convention collective. Les travailleurs de La Tuque sont retournés au travail hier, mais ils ont bien l'intention de poursuivre leur politique de 32 heures de travail par semaine, au lieu de 40.

Réjouissances à Saint-Gabriel

par Pierre BEAULAC

SAINT-GABRIEL — La population de Saint-Gabriel est invitée à assister aux réjouissances qui auront lieu en fin de semaine. Ces fêtes sont dans le cadre du 150^e anniversaire de fondation de la ville.

Un défilé composé de chars allégoriques, cadets, majorettes, corps de fanfares partira du stade de baseball pour emprunter diverses rues de la ville. Le cortège comprendra une importante collection de voitures datant des débuts de l'industrie de l'automobile.

Deux activités simultanées auront lieu dans la soirée. Les Tourbillons avec leur disco mobile feront danser les jeunes au stationnement du presbytère. Pour leur part, les aînés pourront s'amuser à une soirée du bon vieux temps organisée par les membres de l'Age d'or.

Dimanche, qui sera une journée du souvenir et de la reconnaissance, une messe d'action de grâce sera célébrée à l'intention des personnes du 3^e âge. Elle sera présidée par l'ancien curé de la paroisse, M. J.-A. Desy. Accompagnée, à l'orgue, de Mme Jacqueline Mathews, la chorale du bi-centenaire de Saint-Jacques fera les frais du chant.

A 13 h un vin d'honneur, préluant un dîner canadien, sera servi au Château Bellevue. Ce dîner est à l'intention des couples qui ont 50 ans de vie conjugale. Des hommages spéciaux seront offerts aux personnes âgées de plus de 90 ans.

Puis, pour bien faire descendre le repas, il y aura différentes courses autour du lac. Le départ pour ces compétitions se fera du domaine des Pins à 14 h 20.



M. Rosario Lambert a entendu les cris des enfants revenus sur la route.

Textes
Berthold Lévesque
et Michel Lamarre
Photos Lapointe

L'accident de Saint-Edouard

On s'affaire à en déterminer les causes

SAINT-EDOUARD — Les policiers de la Sûreté du Québec détachement de Louiseville ont ouvert une enquête pour tenter de déterminer exactement les circonstances qui ont entouré l'accident survenu mercredi à Saint-Edouard, où un autobus scolaire a plongé dans un ravin.

Hier à Louiseville, les inspecteurs du ministère des transports s'occupaient de faire les expertises sur le véhicule accidenté, qui était remorqué au Garage R. Paillé de Louiseville. Rappelons que c'est mercredi avant-midi qu'un autobus scolaire conduit par M. Robert Bordeleau et appartenant à la firme J.-Claude Gervais de Shawinigan, a capoté dans un ravin près des intersections des routes 348 et 350 à quelques milles de Saint-Edouard. Le véhicule aurait connu des difficultés pour freiner, avec à son bord une cinquantaine de jeunes de l'école Secondaire Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère, et deux professeurs. Une trentaine de jeunes ont subi des blessures superficielles et la majorité ont pu regagner la maison familiale après un court séjour à l'hôpital

Comtois de Louiseville. Deux seulement ont dû être hospitalisés.

L'enquête

Au cours de l'avant-midi d'hier, trois inspecteurs des gouvernements provincial et fédéral pour le transport, ont inspecté l'autobus accidenté de fond en comble. Il va sans dire que les résultats de cette recherche ne pourront être connus publiquement qu'à la fin de la présente enquête.

Hier également, trois représentants de la Commission scolaire régionale de la Mauricie étaient sur les lieux. Le régisseur du service du transport à la Régionale, M. Gérard Beaudoin, était accompagné de M. Viateur Julien et M. Claude Lamy, directeur du service de l'équipement à la même commission scolaire. Un membre du groupe nous confiait que les autobus scolaires subissaient trois inspections annuelles de la part des inspecteurs de la Régionale, et suivant leurs compétences. De plus, la même Régionale possède deux inspecteurs sur la route qui voient

entre autres à vérifier les pneus des véhicules. Pour sa part, le ministère des Transports ne fait qu'une inspection annuelle des véhicules scolaires.

On nous mentionnait que l'accident de Saint-Edouard était le seul à survenir depuis les débuts de la Régionale de la Mauricie. Il y a quatre ans environ, un accident s'était produit avec un autobus scolaire de cette commission scolaire, mais il n'y avait pas d'enfants à l'intérieur.

Lamentations

Sur les lieux de l'accident, hier, on pouvait questionner quelques témoins. Pour M. Rosario Lambert qui s'occupait dans son champs tout près de là, il n'a pas vu tellement de choses. C'est après l'accident qu'il s'est rendu sur les lieux mais les enfants avaient quitté le véhicule et attendaient les ambulances. "Y en avait qui se lamentaient, et d'autres tentaient de les calmer" d'expliquer M. Lambert.

Son frère cependant, M. Florent Lambert, dont la demeure est située à quelques centaines de pieds de l'intersection, a pu

nous fournir plus de détails. "J'ai entendu un bruit qui s'amplifiait, et cela m'a donné l'idée de regarder". C'est ainsi qu'il a vu l'autobus qui se dirigeait à grande vitesse, pour sauter le fossé après avoir coupé la route conduisant à Saint-Edouard, et ensuite s'écraser plus loin dans le ravin. Le véhicule a été soulevé du sol en traversant le fossé, pour retomber sur les quatre roues.

En voyant un autobus qui sautait dans le champ, d'expliquer le témoin, il a crié à sa femme d'appeler la police. "Voulant fournir de l'aide, M. Florent Lambert s'est dirigé rapidement sur les lieux et à son arrivée, plusieurs enfants étaient déjà remontés sur la route. Deux ou trois enfants avaient des difficultés et perdaient conscience. Une jeune fille avait des vomissements et on a dû l'étendre sur le sol. C'était la panique, et on tentait de calmer tout le monde.

"Ils ont été chanceux dans leur malchance" de conclure M. Lambert. Cet accident aurait pu coûter la vie à des dizaines de personnes.

La Providence nous a préservés d'une tragédie-L.P. Descôteaux

GRAND-MÈRE (ML) — Grand-Mère, la Providence les a préservés d'une tragédie routière qui aurait pu certes avoir des conséquences funestes pour

les quelque 49 élèves du secondaire I et pour les deux enseignants, M. Pierre Goyette et Mme Christiane Deschesnes-Jauron.

Il a fait ce commentaire, hier, à la suite de l'accident survenu vers 9h45, jeudi matin, alors que le groupe étudiant se dirigeait vers le jardin zoologique de Saint-Edouard, situé dans la circonscription de Maskinongé, lorsque l'autobus scolaire a plongé dans un ravin, causant des contusions à quelque 30 étudiants.

L'autobus scolaire, comme il convient de rappeler, aurait eu des difficultés de freinage sur la route en provenance de Sainte-Angele-de-Prémont.

Le directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste a, par ailleurs, confirmé que les blessés qui avaient dû demeurer sous observation aux divers hôpitaux de la Mauricie étaient retournés à leur résidence familiale.

Entre-temps, tous les élèves de cette classe qui ont participé à cette excursion, dans le cadre d'une activité scolaire régulière, sont demeurés à leur foyer, hier, afin de se reposer et aussi de se remettre de cet accident routier.

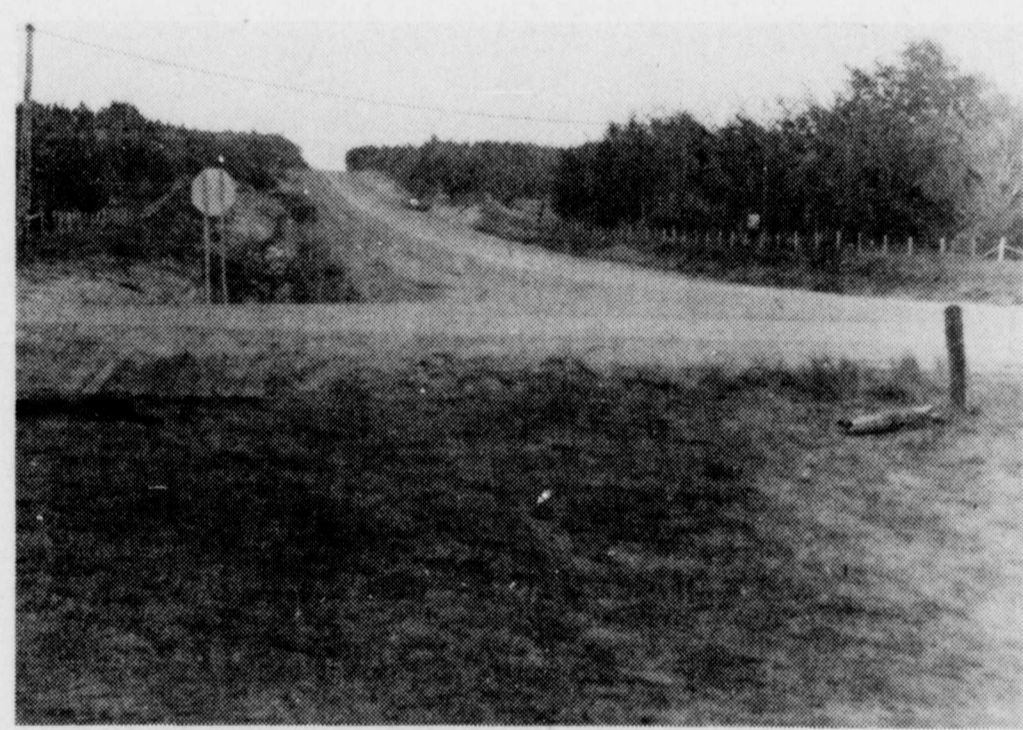
M. Descôteaux a déclaré en outre que les parents des victimes étaient maintenant "consolés" de cette aventure qui aurait pu avoir des résultats néfastes pour plusieurs d'entre eux.

personnel de l'hôpital Comtois, de Louiseville, pour leur magnifique collaboration apportée et aussi par leur dévouement inlassable à l'endroit des élèves blessés, de même qu'aux agents de la Sûreté du Québec, poste de Louiseville, pour leur tact et leur dévouement lors de cet accident routier.

Enfin, le directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste estime que tous les élèves de cette classe, victimes de cette aventure, seront en mesure de reprendre leurs cours réguliers dès lundi matin, sauf pour ceux peut-être dont l'état de santé est encore insatisfaisant.



M. Florent Lambert a été témoin de l'accident, et le bruit de l'autobus a attiré son attention... (Photo Lapointe)



C'est du haut de cette pente que le conducteur aurait constaté que les freins du véhicule ne répondaient plus.



Trois représentants du service des transports à la Régionale de la Mauricie, MM. Claude Lamy, Viateur Julien et Gérard Beaudoin, s'entretenant avec un inspecteur du ministère des Transports.



Les inspecteurs ont vérifié de fond en comble le véhicule, hier avant-midi à Louiseville.

partout au québec

vous attend!

L'un des plus importants réseaux hôteliers de La Belle Province.
28 hôtels et motels en font partie.
Qualité — Confort — Gastronomie

NE PRENEZ PAS DE CHANCE RÉSERVEZ À L'AVANCE

VILLES:	HÔTES:	TEL:
Carleton	Motel La Baie Bleue	418/364-3355
Châteauguay	Motel Rustik	514/691-3100
Chicoutimi	Hôtel Chicoutimi	418/549-7111
Drummondville	H/M Le Dauphin	819/478-4141
Granby	H/M Castel de l'Estrie	514/378-9071
Lac Delage	Manoir Lac Delage	418/848-2551
La Tuque	Motel Le Gate	819/523-9501
Matane	Motel Bernier	418/562-0236
Matane	Motel Marina	418/562-3234
Montreal/Brossard	Motel Des Nations	514/671-3751
Perce	H/M Perce	418/782-2166
Québec-Est	H/M Le Voyageur	418/661-7701
Québec-Sud	H/M Le Kébécois	418/839-8873
Rimouski	H/M St-Louis	418/723-1170
Rivière-du-Loup	Auberge De La Pointe	418/862-3514
Rivière-du-Loup	Motel Le Quai Narcisse	418/862-6351
Rivière Madeleine	H/M Bon Accueil	418/783-0185
Sherbrooke	Hôtel Wellington	819/567-5261
St-Eustache	Motel Le -640-	514/472-2640
St-Georges/Beauce	Motel Arnold	418/228-5558
St-Marc/Richelieu	Auberge Handfield	514/584-2226
St-Simeon	Traversier	418/638-2856
Tracy	Motel Bertrand	514/743-7951
Trois-Rivières O	Motel Montclair	819/377-1252
Val David	Hôtel La Sapinière	819/322-2020
Val d'Or	Motel l'Escale	819/824-9641
Victoriaville	Motel Colibri	819/758-0533
Ville l'Estereil	Hôtel l'Estereil	514/866-8224

hôte ...rien d'autre!

Le futur troisième pont sur le Saint-Maurice

Construction de voies d'approches en '75

TROIS-RIVIERES — Le ministère québécois des Transports devrait annoncer cette année la construction de voies d'approches, au futur troisième pont sur la rivière Saint-Maurice. Il s'agit de tra-

vaux évalués entre \$2 et \$3 millions. C'est ce qu'a laissé entendre à l'atelier, portant sur les questions de voirie à l'assemblée générale annuelle du CRD-04, le

directeur régional du ministère, M. Guy Bourgault. M. Bourgault a aussi confirmé que des études seront commencées sous peu afin de préparer l'élargissement à quatre voies de la route 19, en-

tre le Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan-Sud. Sur ce point, le député Bérard a ajouté que des études préliminaires sont déjà en cours. Les participants à cet atelier se sont refusés à trancher entre

ce qui devrait être réalisé en premier d'une voie double additionnelle à l'autoroute 55 et de l'élargissement de la route 19 à quatre voies. La construction de l'autoroute 55, depuis le nord du Québec jusqu'aux frontières américaines demeure au rang des priorités du CRD. Cependant il semble clair que la route 19 à quatre voies entre le Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan-Sud est le projet le plus proche de réalisation, selon les indications fournies.

Au nombre des autres priorités routières retenues par le CRD, on remarque l'amélioration de la route 19 entre La Tuque et la fin de la Transquébécoise: une entrée et une sortie sur le viaduc Bellevue à

Shawinigan; terminer l'autoroute 51 entre Richmond et Sherbrooke; commencer à penser à l'autoroute 51 entre la Transcanadienne et Sorel; un viaduc à Sainte-Brigitte; une voie de raccordement entre

Shawinigan et Saint-Boniface... et que des démarches soient entreprises pour obtenir des haltes routières et un kiosque entre Saint-Boniface et l'intersection de l'échangeur Garnier.

Une des priorités du CRD-04 en '75-76

Etude de pré-sélection des industries susceptibles de s'établir dans la région 04

TROIS-RIVIERES — L'une des plus importantes priorités du CRD-04 en 1975-76, portera sur la réalisation d'une étude de pré-sélection des industries susceptibles de s'établir dans la région économique 04.

Des participants à l'atelier portant sur la promotion industrielle ont même tenté de faire adopter par l'assemblée générale, cette étude comme devant être la première des priorités du CRD cette année. Cette tentative n'a pas réussi, mais l'on est convenu de laisser au bureau de direction du CRD-04 de décider s'il pouvait en être ainsi.

L'atelier sur la promotion industrielle n'a d'ailleurs pas manqué d'originalité et d'audace, car on a même mandaté le CRD-04 de tenter de réunir les personnes-ressources dans le domaine industriel, en vue de la formation d'une commission industrielle régionale qui couvrirait la région économique 04 en entier.

On n'a pu cependant s'entendre sur un projet de formation d'une coopérative de développement industriel dans la région 04 et sur la création d'un fonds pour cette coopérative. Si les participants à l'atelier n'ont pas fait le parfait accord sur ces deux derniers projets, on s'est cependant entendu pour qu'ils soient soumis au bureau de direction du CRD, qui en fera l'étude.

Le tourisme, au CRD-04, est probablement l'un des seuls secteurs où les délégués insistent pour réduire la portée du travail.

Commission touristique régionale: échec et mat

TROIS-RIVIERES — Une fine proposition préparée par la Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine a contribué à faire échec, à court terme, au projet que nourrissait publiquement le CRD-04 de former une commission touristique régionale.

On demande au CRD d'exercer son action dans le domaine touristique à la stricte fonction de catalyseur et d'animateur au niveau des intervenants en tourisme.

De même on donne comme mandat prioritaire d'entreprendre les démarches durant l'année en cours pour regrouper les forces au niveau zonal, ce qui exclut de façon non équivoque le regroupement régional.

Quoique l'on conserve à l'intérieur de la région un certain rôle au CRD-04 en matière de tourisme qui consiste à continuer le travail de concertation entrepris ces derniers mois et à agir comme diffuseur de l'information touristique entre les zones.

Une telle issue relative au projet de commission touristique régionale était prévisible compte tenu du peu grand nombre de délégués inscrits à l'atelier sur le tourisme. Or, les intervenants réguliers en tourisme avaient déjà fait sentir leur opposition à une telle commission et ces derniers étaient présents à l'atelier.

La proposition émanant de la Chambre du Cap a fait l'objet d'une acceptation en atelier puis en assemblée générale les décisions prises en atelier étant généralement acceptées en bloc par l'assemblée générale.

Le CRD-04 n'aura donc pas comme mission de travailler cette année à la formation d'une commission touristique régionale, mandat qui lui avait pourtant été confié l'année auparavant.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Le CRD-04 n'aura donc pas comme mission de travailler cette année à la formation d'une commission touristique régionale, mandat qui lui avait pourtant été confié l'année auparavant.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Le CRD-04 n'aura donc pas comme mission de travailler cette année à la formation d'une commission touristique régionale, mandat qui lui avait pourtant été confié l'année auparavant.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

Certes, dans une certaine mesure, on mandate le CRD de préparer la formation d'une telle commission mais "à plus long terme". Et pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas de différence d'interprétation sur le "long terme", un deuxième point vient préciser le travail du CRD-04 en matière de tourisme pour l'année 1975-76.

La compensation a été maintenue

SAINTE-GENEVIÈVE (MA) — Les maires participant au conseil de comté de Champlain continueront à recevoir une compensation de \$75 pour leur participation aux assemblées trimestrielles même si les réunions ont maintenant lieu le soir au lieu du jour.

L'idée d'accorder une compensation aux maires qui participaient aux réunions du conseil de comté poursuivait à l'origine un double but: celui d'abord de susciter la présence du plus grand nombre de maires possible aux réunions et, en second lieu, compenser la perte de revenus que pouvaient subir certains d'entre eux en s'absentant durant toute une journée.

C'est le maire du village de Champlain, M. Armand Grandmont qui a abordé la question.

C'est d'ailleurs parce que ça "dérangeait" moins le soir que les membres du conseil de comté avaient décidé de modifier les heures de réunions, à la rencontre de mars dernier.



M. Armand Grandmont

Lorsque les 28 maires sont présents, il en coûte au conseil de comté la somme de \$2.100 par réunion pour défrayer le coût de cette compensation. Comme il y a quatre réunions par année, on en arrive à une dépense globale d'environ \$8.000 annuellement puisqu'il y a rarement moins de 25 maires présents.

Le conseil de comté accorde aussi un montant forfaitaire aux maires pour défrayer leur déplacement en provenance de leur municipalité respective. Ce montant est fonction du millage à parcourir.

Les deux maires les plus éloignés de Sainte-Genève-de-Batiscan, sont Mme Jeannine T. Moisan de la municipalité de La Croche et le maire Villemure de Parent.

Mais sa question est demeurée sans réponse et personne n'a jugé bon de donner suite à ce commentaire en proposant une résolution dans le sens de l'intervention du maire Grandmont.

Mais sa question est demeurée sans réponse et personne n'a jugé bon de donner suite à ce commentaire en proposant une résolution dans le sens de l'intervention du maire Grandmont.

Une histoire qui dure depuis un an

La guerre reprend contre St-Prospier

par Marcel AUBRY

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN — Une histoire que tout le monde croyait classée depuis belle lurette a rebondi de façon spectaculaire à la réunion des maires du conseil de comté de Champlain, mercredi soir.

Trois mois plus tard, soit en septembre 1974, devant le maintien du refus de la municipalité de Saint-Prospier de remettre les documents exigés, les 26 maires présents décidaient alors d'employer la ligne dure pour forcer la municipalité récalcitrante à se plier aux termes de la loi.

Ils adoptaient en effet une résolution ordonnant à la municipalité de Saint-Prospier de remettre les documents exigés, sans quoi, au terme d'un délai de dix jours, ils entreprendraient des procédures judiciaires contre Saint-Prospier. Ils informaient du même coup les dirigeants de cette municipalité que tous les dommages et frais subséquents seraient entièrement à sa charge.

L'exécution de cette menace eut finalement ses effets. Le secrétaire Benoît Gagnon accepta enfin de remettre les documents. Mais déjà les nombreuses démarches encourues jusque là et les frais de cour qui s'en étaient ensuivis avaient monté le compte au-dessus du millier de dollars.

A la réunion suivante, soit celle de décembre 1974, le maire de la municipalité, M. Jean-Claude Gagnon, présent pour une rare fois, était visiblement mal à l'aise. La tournure des événements et la publicité qui entourait cette affaire lui déplaisait de toute évidence. Son conseil municipal était d'ailleurs représenté en force puisque cinq conseillers priaient place dans l'assemblée.

Toute l'histoire remonte maintenant à un an en arrière alors que le secrétaire du conseil de comté du temps, Mlle Fabienne Maziotte, avait informé les maires du refus répété du secrétaire de la municipalité de Saint-Prospier de produire à la firme d'évaluation Saint-Maurice inc. les documents pertinents à la confection du rôle d'évaluation, documents que toutes les municipalités

se sont obligées de remettre. C'était en juin 1974.

Gardant un mutisme presque complet devant les propos souvent insistants des autres maires, le maire Gagnon avait confié son espoir de voir la situation se résorber et après l'assemblée, il avait assuré son entourage que le conseil paierait la note au complet.

Le nouveau chapitre qui vient d'être inscrit, six mois plus tard, soit mercredi de cette semaine, n'a donc pas manqué d'étonner la totalité des participants à l'assemblée. Surtout qu'une fois de plus, le maire

Gagnon brillait par son absence. Il avait toutefois pris soin de se faire remplacer par un des membres de son conseil, le conseiller Gabriel Frigon. Ce dernier n'a pas été loquace non plus, se contentant de dire qu'il n'avait jamais rien vu du compte présenté au conseil.

Pour plusieurs maires, la situation est claire: le conseil municipal de Saint-Prospier est tout simplement victime de l'entêtement incompréhensible de son secrétaire, M. Benoît Gagnon (lui-même ancien maire de

cette municipalité), qui "mène le conseil par le bout du nez".

Pour le maire de Saint-Adelphe, le Dr Fernand Couillard, la demande exagérée de détails additionnels de la part du secrétaire Benoît Gagnon est grave parce qu'elle met en doute la bonne foi du conseil de comté. D'autant plus que tous les détails pertinents au compte ont déjà été fournis.

Devant ces faits, les maires du conseil de comté n'ont pas hésité à donner un avis de trente jours pour payer le

compte, après quoi les procédures entreprises en décembre poursuivront normalement leur cours, si la note n'a pas été acquittée.

Et l'ancien préfet de comté, le maire Ivanhoé Lefebvre, qui s'est fait le promoteur de cette résolution, tient à ce que celle-ci soit appliquée intégralement.

La guerre est donc à nouveau ouverte entre la municipalité de Saint-Prospier et les autres municipalités du conseil de comté.



Le maire J.-C. Gagnon

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lemire)

Le nouveau président du CRD-04, M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, remet au président sortant, M. Luc Roy (à droite) une plaque lui rendant hommage pour le travail qu'il a accompli au sein du CRD-04 depuis plus d'un an. On voit aussi à l'extrême gauche le directeur général du CRD-04, M. Guy Julien. (Photo Roland Lem

Campagne de vivres pour les grévistes de l'amiante

Le Conseil central de Sorel emboîte le pas

SOREL (LB) — Le Conseil central de la CSN de Sorel lance simultanément avec les 20 autres conseils centraux de la CSN, une grande campagne de collectes de vivres afin de sup-

porter les 2500 grévistes de l'amiante dans leur lutte pour faire respecter le droit à la santé au travail. Suite à l'enquête menée par des médecins spécialistes de la

clinique du Mont Sinai de l'Etat de New-York, on révélait à l'automne 1974 qu'environ 65 pour cent des travailleurs de l'amiante qui avaient 20 ans et plus de service étaient atteints à

divers niveaux d'affections pulmonaires. Le centre de la lutte des travailleurs de l'amiante en 1949 était de voir le problème de la poussière d'amiante éliminé.

En 1975, les mêmes travailleurs doivent reprendre le piquet de grève pour réclamer la solution au même problème.

"Le pourrissement de ce conflit, dû à l'irresponsabilité de deux partenaires de vieille date, les compagnies minières et le gouvernement libéral actuel, incite donc les travailleurs de l'amiante à faire appel de nouveau à la solidarité ouvrière en recréant l'épopée de 1949, où des collectes de vivres dans toute la province servaient à alimenter les travailleurs en grève".

M. Raymond Beaulieu, vice-président du Conseil central de la CSN de Sorel et responsable de cette campagne de cueillette de vivres pour les gars de l'amiante, a souligné que leur lutte est extrêmement importante "autant pour eux que pour les autres travailleurs exposés".

"Ne jouons pas à l'autruche, ajoute M. Beaulieu, et examinons un peu les conditions de travail des ouvriers de notre région, comme par exemple, ceux de Marine Industrie qui par la soudure, les poussières de métal, sont exposés à des maladies telles la sidérose, la sticose, la

surdité et des problèmes asthmatiques. Toutes ces maladies industrielles s'appliquent autant aux travailleurs de Fer et Titane, Crucible, Beloit, Fonderies de Sorel Il est donc d'une importance capitale de tout mettre en oeuvre pour aider des travailleurs".

"Connaissant la générosité des travailleurs de la région de Sorel, souligne le vice-président du Conseil central de la CSN, nous pouvons être assurés d'un succès certain et n'oublions pas que ce combat n'est pas seulement celui des mineurs mais celui de tous les travailleurs exposés à des maladies industrielles, fléau dont nous ne sommes pas exclus, nous à Sorel".

Les grévistes de l'amiante ont besoin de tout. N'importe quel produit en conserve qu'une famille utilise peut être envoyé à la salle des Syndicats, 900 rue de l'Eglise, à Tracy. Les dons en argent seront aussi les bienvenus, ceux-ci devraient permettre de varier le menu.

Le Conseil central de la CSN de Sorel doit organiser d'ici la fin du mois une cueillette de porte à porte dans les villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel, avec la collaboration de

quelque 70 volontaires. C'est le 28 juin prochain que le Conseil central de la CSN de Sorel entend regrouper toutes

les vivres recueillis et les porter à Thetford, en même temps que tous les autres conseils centraux de la province.

4,000 personnes au bingo de la Société d'agriculture

SOREL (LB) — Quelque 4.000 personnes ont participé mercredi soir au Colisée Cardin, au bingo géant organisé par la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, à l'occasion de l'Exposition agricole de Sorel, qui se poursuit jusqu'à dimanche soir.

C'est un nouveau résident de Tracy, M. André Dionne, gérant du magasin Woolco depuis quatre mois et demeurant sur le boulevard des Erables, qui a gagné le prix de présence du bingo. M. Dionne a choisi un montant de \$3.000 en argent à la place de l'automobile Toyota 1975.

Par ailleurs, cinq des sept prix de \$1.000 ont été gagnés par des gens de la région, soit M. Roger Martin, 236 Adélaïde, Sorel; Denis Dalpe de Saint-Amable, comté Verchères, Fleurette Bergeron, 55 boulevard Fiset, Sorel; Mme Diane Charlette, 2110 Cardinal-Leger, à Tracy; André Desilets de Saint-Gregoire, Mme Raymond Beaulieu, 116 rue Hébert, Sorel et Serge Malo, 15 rue Sainte-Trinite, à Contrecoeur.

D'autre part, Mlle Josee Gaudreau, 196 Elisabeth, Sorel, M. Ad-jutor Labbe de Montreal et Raymond Daigneault de Saint-Pierre de Sorel se sont partagés un autre prix de \$1.000.

Jeunes Agriculteurs

Aujourd'hui, samedi, à l'Expo de Sorel, c'est la journée des Jeunes Agriculteurs du comté de Richelieu, qui présentent leurs exhibits d'animaux de race et dont les expertises se dérouleront à compter de 9 heures, ce matin.

Par ailleurs, samedi après-midi à 1 h 30 au Colisée Cardin ce sera la parade des animaux primés au cours de laquelle la direction de l'Expo présentera aux exposants méritants médailles et trophées.

Le soir, à 6h30, c'est le banquet annuel de la Société d'Agriculture qui se déroulera à la cafétéria de l'Ecole secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel. Le conférencier sera M. Paul Couture, président de l'Union des Producteurs agricoles.



Il a l'air de faire beau en effet!

Ce petit raton-laveur qui vit avec ses deux petits frères dans un tronç d'arbre à une quinzaine de pieds du sol n'a pas l'air bien

méchant. L'histoire raconte plutôt qu'il venait s'enquérir du temps qu'il faisait avant de quitter le "foyer". (Photo PA)

Au conseil Victoria 1254

Nouveau grand chevalier à Victo

VICTORIAVILLE (RL) — Le conseil Victoria 1254 des Chevaliers de Colomb de Victoria-ville possède un nouveau grand

chevalier en la personne de M. Aldé Demers qui a été choisi à ce poste lors des élections annuelles qui avaient lieu mer-

credi soir au local de la rue Saint-Augustin. M. Demers succède à ce poste à Florent Mercier qui l'avait occupé pendant deux ans.

Les autres membres élus au conseil Victoria 1254 sont: Roert Arsenault, député grand chevalier; Michel Destossés, chancelier; Raymond Sévigny, secrétaire-archiviste; Jean-Yves Côté, secrétaire-trésorier; Jacques Simoneau, cérémoniaire; Yvon Aubin, 3e syndic; Pierre Daneault, aviseur légal; Bob Bouillon et Ghislain Provencher, gardes intérieurs;

Club Le Chevalier

On procéda également à l'élection des officiers du club Le Chevalier. Florent Mercier a été élu à la présidence, à la place d'Aldé Demers. Le vice-président est Jean-Guy Paris, le secrétaire-archiviste Claude Paris et Aimé Provencher, Ghislain Massé, Aldé Demers, Pierre Houle, directeurs.

Les invités spéciaux lors de cette soirée sont tous les religieux et religieuses natifs de la paroisse, tous les dignitaires de la ville de même que tous les représentants des divers gouvernements municipaux, provincial et fédéral.

Le comité des fêtes du centenaire de Saint-Joseph de Sorel est formé du président M. Clodomir Champagne, marguillier de la paroisse, du secrétaire, M. Olivier Gravel, qui est aussi conseiller de la ville de Saint-Joseph de Sorel, et ancien marguillier; trésorier, Mme Jean-Marc Yergeau. Les responsables de comités: aux finances, M. Lucien Larivière; à la publicité, Mlle Hélène Goulet; comité religieux, le curé Côme Paul;

Le directeur général, monsieur Mario Gadbois, procédera à l'assermentation des cinq commissaires élus ou réélus, soit messieurs André Telier, Jules Robillard, Marcel Bouchard, Paul Gentés et Louis Pelletier.

Au cours de cette assemblée, les commissaires choisiront un président et un vice-président du conseil des commissaires et procéderont à la formation du Comité exécutif de la Commission scolaire Tracy.

ST-JOSEPH-DE-SOREL

(LB) — Les fêtes du centenaire de la paroisse et de la ville de Saint-Joseph de Sorel débuteront demain, pour se continuer toute l'année.

L'ouverture officielle des fêtes, souligne le président du comité d'organisation, M. Clodomir Champagne, se fera dimanche après-midi à 5 heures, à l'église, par une messe présidée par Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe et concelebrée par tous les anciens vicaires et prêtres originaires de la paroisse. La messe sera suivie par un souper et une soirée récréative au sous-sol de l'église.

Nouveau conseil

Première assemblée lundi

TRACY (LB) — Les membres de la Commission scolaire Tracy tiendront leur session régulière, lundi soir, le 16 juin, à 19 heures 30, à la salle Filiault du centre administratif.

Le directeur général, monsieur Mario Gadbois, procédera à l'assermentation des cinq commissaires élus ou réélus, soit messieurs André Telier, Jules Robillard, Marcel Bouchard, Paul Gentés et Louis Pelletier.

Au cours de cette assemblée, les commissaires choisiront un président et un vice-président du conseil des commissaires et procéderont à la formation du Comité exécutif de la Commission scolaire Tracy.

Les magasins du centre

Fermés le 24 juin et le premier juillet

SOREL (LB) — L'Association du Centre des affaires de Sorel tient à rappeler que conformément à la loi 24 les magasins du centre-ville de Sorel et ceux de la région seront fermés mardi, le 24 juin, fête de la Saint-Jean,

et mardi, le 1er juillet, fête du Canada.

Il faut souligner que la loi 24 régit les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux du Québec.

Activités Bois-Francis

PRINCEVILLE — La ville de Princeville avait un "liquide" de quelque \$140.000 au 31 mai. M. J.-Maurice Talbot, maire, a expliqué que ce "liquide" comprenant \$20.396,72 en caisse et en banque ainsi que \$123.361,16 en avances aux fonds de règlements. Deuis le 1er janvier 1975, les entrées totalisent \$361.490,65 et les sorties se chiffrent à \$218.996,13 selon le rapport communiqué par M. Fernand Poiré, secrétaire.

culturel, est l'un des objectifs que s'est fixés la nouvelle direction du Comité socio-culturel local. Beaucoup de monde passe par la pièce où des expositions ont été tenues dans le passé. De nouvelles expériences du même genre contribueraient à mieux faire connaître ce qui se fait en peinture, principalement, ont connu les responsables du Comité socio-culturel de Plessisville.

LAURIERVILLE — La population de Laurierville a profité de deux séances d'informations sur des sujets différents. Dans l'une, un représentant de la Société centrale d'hypothèque a expliqué comment les personnes à revenus modiques pouvaient obtenir de l'aide pour réaliser des projets dans le domaine de l'habitation. A l'autre, la question de construction de trottoirs a donné lieu à des échanges d'opinions qui ont motivé la décision des édiles de passer à l'action dans ce domaine en partageant, à part égale avec les contribuables concernés, le coût de ces travaux.

PLESSISVILLE — Un membre de la brigade des pompiers de Plessisville se remet de façon satisfaisante des fractures qu'il s'est infligé dans une chute. L'accident est arrivé alors M. Denis Beaudet était à couper de hautes branches dans un arbre. Une branche plus faible sur laquelle il s'appuyait et qui a cédé aurait été la cause de cette chute de quelque 35 pieds, une descente rapide dont M. Beaudet se souviendra.

PLESSISVILLE — Utiliser davantage les facilités qu'offre la caisse populaire de Plessisville pour des expositions à caractère



L'escadrille 821 à Bagotville

VICTORIAVILLE (RL) — Dans le cadre de leur programme de formation, les cadets et cadettes de l'escadrille 821 de Victoriaville, se rendront dimanche le 22 juin à la base des forces aériennes du Canada à Bagotville, assister aux nombreuses manifestations qui marqueront la journée nationale de l'aviation au Canada. Participeront à cette journée nationale, les forces aériennes du Canada, des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Cette journée nationale de l'aviation du Canada est organisée chaque année par le ministère de la défense nationale du Canada afin de montrer au grand public les derniers perfectionnements de l'aviation. Cette photo nous fait voir les cadets et cadettes de l'escadrille 821 qui participeront à ces manifestations du 22 juin. (Cliché Le Nouvelliste)

entre/voisins

L'actualité dans la "Princesse des Bois-Francis" et des environs

PRINCEVILLE (GAB) — Les scouts-éclaireurs de Princeville ont reçu d'autres troupes de la région à l'occasion d'un ralliement tenu à l'école Sacré-Coeur. Des compétitions sportives ont mis en lice les jeunes qui ont pris part à cette journée. Le but principal de la rencontre était une prise de contact entre ceux qui iront camper dans la Mauricie à la fin de juin dans un programme de manifestations estivales. Le responsable du mouvement scout de Princeville, M. Laurier Chagnon, est toujours à la recherche de bonnes volontés, même de couples, pour le seconder dans sa tâche.

PRINCEVILLE (GAB) — La présidente du Mouvement des femmes chrétiennes de Princeville, Mme Madeleine Morneau, a fait partie de la délégation du diocèse de Nicolet pour le congrès provincial tenu à Loretteville dernière-ment. Un travail intéressant et fructueux a été accompli lors de ce congrès, précise Mme Morneau. Maintenant, c'est la préparation du congrès diocésain qui retient l'attention du MFC. Une rencontre des responsables est prévue pour le 7 juillet pour déterminer le programme de ce congrès qui aura lieu le 12 septembre dans une paroisse encore à déterminer du comté d'Yamaska. Les décisions prises ce 12 septembre serviront de base pour le travail de 1975-76 au MFC de Princeville.

PRINCEVILLE (GAB) — Les Chevaliers de Colomb de Princeville préparent déjà leur fête champêtre annuelle. Cette activité aura lieu durant la première moitié du mois d'août. L'endroit et le programme sont encore à déterminer.

VICTORIAVILLE — Pour la semaine du 14 au 21 juin, c'est le docteur Fernand Plante qui est de garde pour les visites d'urgence à domicile à Victoriaville-Arthabaska. Le numéro de téléphone du docteur Plante est 752-6404 à son bureau et 758-1959 à domicile.

VICTORIAVILLE — L'assemblée publique annuelle du centre hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francis de Victoriaville sera tenue à l'auditorium de cet établissement, mercredi le 25 juin à 14 h.

VICTORIAVILLE — M. Roger Bélieu a représenté le club de l'Age d'or lors de la réunion de la Fédération régionale qui avait lieu à Nicolet récemment.

VICTORIAVILLE — Le Club Lions de Victoriaville étudie les modalités d'application pour un club d'aide sociale touchant les personnes du troisième âge.

Marc sur "Banzai" aux Régates de Nicolet

Les Bellefeuille: de père en fils



Le "Banzai" est entre bonnes mains quand Marc n'est pas là. Son amie, Lise O'Shaughnessy, est certainement une parmi ceux qui connaissent le mieux ce bateau auquel elle a elle-même travaillé... en le sablant. (Photo Studio Lemire)

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — Le connaissez-vous? C'est Marc Bellefeuille de Trois-Rivières qui rivalisera avec des concurrents venus de partout au Canada et aux Etats-Unis lors des Régates de Nicolet aujourd'hui et demain. Il a la fière allure du compétiteur et le désir de vaincre dans les yeux quand il vous parle de la compétition. Marc et son "Banzai" sont sûrement un espoir d'importance quant à la représentation de la région à ces épreuves reconnues de courses sur l'eau.

"T'as le trac, t'es sur une tension jusqu'au coup de canon, après tu oublies tout" nous disait Marc Bellefeuille qui semblait déjà avoir l'esprit à Nicolet lorsqu'il nous parlait de la sensation que lui procure la conduite de son bolide. Ce coup de canon c'est celui que l'on entendra cinq minutes avant le départ de chaque course: Marc dit que ce coup de canon est aussi attendu des coureurs que l'entrée en scène des artistes; lorsqu'il est donné on oublie tout et on fait vrombir les moteurs en attendant le second coup de canon, une minute avant le départ.

Marc, à 25 ans, en est à sa deuxième année de compétition. Plongeur commercial il quitte les fonds marins pour se retrouver sur l'eau, dans son hydroplane pour retrouver la merveilleuse sensation du coureur qui ne vise que la victoire. Son père Jean avait fait la pluie et le beau temps dans les années "50" avec le "typhoon" de la classe 266. Marc entend bien en faire tout autant que son "Banzai" de la catégorie des 280 pouces cubes.

La jeunesse et la fougue de Marc devront rivaliser avec l'expérience des autres coureurs qui comptent souvent 20 à 30 années d'expérience. "Il y a même un homme de 57 ans contre moi, il courait en même temps que mon père relatait Marc toujours confiant de remporter les honneurs de sa classe. Une bourse de \$800 et le trophée Belvédère sont attachés à la catégorie des 280 pouces cubes. Marc est une recrue prometteuse comme il l'a prouvé l'an dernier alors qu'il a récolté plusieurs troisièmes places et quelques deuxièmes dont celle de Cochrane. Il a déjà participé à 8 programmes de 4 courses et entreprendra avec la présentation des Régates de Nicolet ses débuts officiels de la saison. Marc et son Banzai peuvent atteindre 100 mph.

Marc est revenu de Montréal aux petites heures du matin, jeudi, avec son moteur bien revitalisé et prêt à répondre aux commandes. Un moteur Plymouth 273 pouces cubes propulsera son hydroplane. Marc a complètement reconstruit le Banzai cette année et son moteur a été retouché par Pierre-Paul Champagne de Montréal.

Avec René Lepage de Maple Grove Marc a passé plus de quatre mois à reconstruire et renforcer la coque. C'est un travail de précision car les plus petits détails sont à considérer. Le dessus de l'embarcation n'a qu'une épaisseur de 1/8 de pouce alors que le dessous est de 1/4 de pouce.

L'embarcation doit être mesurée à la précision et pesée, elle doit avoir la courbure adéquate pour ne pas enfoncer dans les vagues ni ne lever vers l'arrière et alors faire un demi-tour. Le Banzai pourra revenir après tout cela à près de \$10.000. Les courses auxquelles il participe ne peuvent défrayer le coût d'une telle embarcation, elles ne servent souvent qu'à payer les frais de déplacement, ce qui laisse dire à Lise O'Shaughnessy, son amie: "Lorsqu'on est en même temps propriétaire, conducteur et commanditaire de sa propre em-

barcation, cela ne devient pas seulement un hobby mais une façon de vivre".

Lise est le deuxième pilote du Banzai. Non elle ne le mène pas à des allures folles sur l'eau comme le fait Marc mais on la considérera comme le deuxième pilote du bolide tellement elle s'en intéresse et tellement elle l'adore. Lise est la plus loquace des deux et bien instruit en course devant être celui qui veut la prendre sur le sujet... car elle connaît du moteur à la coque et jusqu'au pilote. Voici d'ailleurs ce qu'elle dit de son Marc comme pilote: "Lorsqu'il est aux commandes de son bolide, l'on peut se rendre compte qu'il est d'une lignée de fiers compétiteurs et qu'il a dans les veines le courage et la détermination nécessaires, et ainsi une fois dans l'action, son plus cher désir est de mener son hydroplane en première position". Si tu ne ga-

gnes pas avec une jolie petite femme qui fait si bien ton éloge Marc... alors ce sera le moteur qui aura flanché.

Le conducteur d'un tel bolide doit avoir pleinement confiance en celui-ci. "On ne conduit pas sur l'eau, on est sur l'air" nous raconte Marc. Il se forme sous le bateau un coussin d'air et seulement quelques parties du bateau touchent l'eau, c'est comme si tu volais sur l'air". L'hélice sort de l'eau à la demi. A une vitesse de 100 mph sur une aussi courte distance de 1 mile et deux tiers par tour, imagine la sensation que le pilote peut éprouver. Son seul souci: les bris. Ou les bris car une simple cannette de bière, elles jonchent souvent nos rives et nos rivières, peut provoquer un trou énorme dans la coque. C'est un Marc Bellefeuille bien enthousiaste et confiant dans la victoire qui prendra l'eau samedi et dimanche, il ne reste qu'à l'encourager.

\$5,500 en bourse

Judges, peut-être?

par Jacques PRONOVOST

NICOLET — En voulez-vous des émotions, en voulez-vous de l'action? Les Régates vous en proposent... et des plus fortes. On ne vous "monte pas un bateau", c'est vrai... les embarcations qui sillonnent l'eau aujourd'hui et demain filent à des vitesses atteignant de 80 à 160 milles à l'heure. Et le pire, c'est qu'elles n'ont pas de freins; de toute façon ça glisse trop sur l'eau pour mettre les breaks. Les moteurs sont parés, les conducteurs attendent le signal de départ, les spectateurs s'approchent sur le bord des rives... c'est là une situation qui se produira souvent en fin de semaine, il faut y être pour le croire.

Des courses et de l'action il y en aura! Les dangereux SS & SK émerveilleront par les vitesses qu'ils peuvent atteindre sur un parcours dangereux par son exiguïté qu'est la rivière Nicolet. On devrait aussi assister à une course endiablée pour le Grand Prix hors-bord et le Braden. Les autres catégories, les Hydros 145, les 3 litres, les 280 et 360 pouces cubes, les SS et SK combinés et les 5 et 7 litres ne manqueraient certainement pas d'offrir aux spectateurs, avides du "spectaculaire" des courses, les émotions auxquelles ils s'attendent. Les Régates, c'est tout un sport.

A l'enjeu, il y a plus de \$5.500 distribués dans les sept

classes participantes. Le Grand Prix hors-bord est doté d'une bourse de \$500. Les Hydros 145, les hydros 3 litres, les 280 p.c. et 360 p.c. ainsi que les SS & SK mériteront une bourse de \$1.000 à ces vainqueurs. Les trophées de la victoire sont aussi à l'enjeu dont le trophée perpétuel Le Nouvelliste.

Donc à ne pas manquer, les Régates de Nicolet, devant le club nautique "La Batture" samedi et dimanche. Le premier départ devrait avoir lieu à 13 heures (1 heure) aujourd'hui. Le coureur Marc Bellefeuille de Trois-Rivières se mesurera aux audacieux coureurs de la classe des 280 pouces cubes, celle qui sera d'ailleurs représentée en plus grand nombre en fin de semaine à Nicolet. Dans les classes au programme plusieurs coureurs avaient manifesté leur désir d'être de la course à Nicolet dès le lendemain des régates de Saint-Jean, la semaine dernière; voilà ceux dont on était assurés de la participation, si ce n'est du joueur des Alouettes de Montréal, Gordon Judges, dont nous ne pouvions encore confirmer la présence.

Lendemain de la Régate de St-Jean

Classe 5 et 7 Litres
Joe Gimbrone, Tonawanda, N.Y. bateau Joy Boy J-112; Bob Delong, USA, bateau Warlord J-14; Bert Westgard, Toronto, Ont., bateau Sudden Seven CH-10; Pierre Lavigne, Valleyfield, bateau Peddler KT-88; Jim Sypher, Narristown, Pen.

bateau Hy-Flyer F-198; John Sweet, US, Bob Cabana, Bellel, bateau Miss Moncton; probablement aussi Antonio Rodriguez N.Y.

Classe 360 po. cu.
André L'Heureux, Bellel (classe douteuse)

Classe 280 po. cu.
Ron Britzak, Newburg N.Y., bateau Dreamweaver CE-40; Gordie O'Sullivan, Valleyfield, bateau Nuvite CE-29; Dickner et Chartel, Valleyfield, bateau Dc-Cha CE-51; Guy Parreault, Maple Grove, bateau Concordia CE-30; Germain Brosseau, St-Timothée, bateau Rebel CE-83; Fred Brouse, Brockville Ont., bateau Big Decision CE-44; Michel Marotte, Louzon, bateau Golden Eagle CE-36 et plusieurs autres.

Classe 3 Litres
Bill Bates, Perth Ont. bateau Flying Falcon CM-10; Don Wickerman, bateau Thyphoon Josie E-396; Jim Monahan, Ilington Ont., bateau United Van Lines CM-60; Fred Kock, Manotick Ont., bateau Tiger Shark CM-86; J. Marc Faubert, Châteauguay, bateau Marine Boy CM-84; J. Claude Tremblay, Beauharnois, bateau Miss Luber CM-5 et plusieurs autres.

Classe 145 po. cu.
Russell Haworth, Valleyfield, bateau Sport Atou CS-76; Claude Campeau, Valleyfield, bateau Toureau CS-22; Gilles Couillard, Valleyfield, bateau Obsession CS-74; Dennis Haworth, Valleyfield, bateau The Black Widow CS-84; Bill Vielhauser, Ogdensburg N.Y., bateau Catty's Clown; Robert Théoret, Valleyfield, bateau Miss Cornwall CS-1 et plusieurs autres.

SS-SK comb.
Norm Phillips, Oshawa Ont., bateau El Bandito SS-31; Phil Bradley, Oshawa Ont., bateau Wugpy's Wagon SS-73; Dick Ballard, Niagara Falls, bateau Chevy Too Much SS-401; Gerald Hawley, Grand Island N.Y., bateau Mama's Mink; si non à l'entraînement des Alouettes Gordon Judges de Toronto.

Grand Prix Horsbord
Randy Diabo, Caughnawaga; Wendell Campo, Ogdensburg N.Y.; D. Pearson, Carleton Ont.; Doug Thompson, Bloomfield Ont.; Greg Hall, Scarborough, Ont.; Ed DeSerre, Ogdensburg N.Y. et beaucoup d'autres.

Les meilleures en 4 ans

par Jacques PRONOVOST

NICOLET — "On aura les meilleures Régates cette année" lançait un président enthousiaste devant la venue de plus de 50 participants. Cet événement d'envergure qui attirera plusieurs milliers de spectateurs à Nicolet est le quatrième du genre. Après avoir fait relâche l'an dernier, les organisateurs reviennent en force et se promettent d'offrir un spectacle de choix à tous les amateurs d'émotions fortes, et de courses sur l'eau. Les régates de 1975 rappelleront donc celles de 1970-72 et 73 qui après avoir donné naissance à cette compétition

sportive l'ont vu prendre un essor considérable jusqu'à attirer il y a deux ans plus de 10.000 personnes. Si la température est aussi clémente cette année, Paul Beaumier, président des Festivals de Nicolet espère vivement un public encore plus nombreux.

"On a budgété \$11.000" nous dit Paul Beaumier pour les Régates de cette année, une augmentation de quelque deux ou trois mille dollars par rapport aux années précédentes; ce qui laisse présager de l'importance grandissante des Régates. Elles seront d'ailleurs cette année rehaussées de la

présence des SS et SK qui ne manqueraient certainement pas d'offrir aux spectateurs avides de sensations fortes les émotions qui découlent toujours de la vue des risques calculés, et des accidents non-calculés.

Il y aura entre 15 et 20 courses aujourd'hui et presque autant demain. Les coureurs doivent fournir à chaque course l'ultime performance car ils seront cotés à chacune des courses et seront candidats aux bourses finales selon le total des points accumulés; tous les participants compétitionnant au minimum deux fois chaque jour.

Les Régates de Nicolet faisant partie du circuit challenge Belvédère constituent l'attraction par excellence dans la région durant ce week-end. Ayant pris naissance en 1970, organisée par les Festivals de Nicolet, la compétition attirait au début environ 25 embarcations et leurs conducteurs on attend maintenant plus de 50 coureurs. Les bourses de cette année atteindront \$800 à \$1.000. Des rumeurs dont on avait fait état la semaine dernière veulent que l'on songe à démembrer ces compétitions, possiblement au petit lac Saint-Paul de Saint-Grégoire.

L'an prochain, ce qui créerait probablement l'intégration des Régates de Nicolet à un circuit international où des bourses de \$10.000 seraient à l'enjeu. L'essor des Régates n'est donc pas rendu à son sommet, loin de là il y a encore place à l'évolution.

Les Festivals de Nicolet forment un groupe qui tend à promouvoir le tourisme et le développement de la région de Nicolet. Paul Beaumier qui en fut l'instigateur avec François Mercier en est président depuis sa fondation en 1970 et demeure l'éternel président de l'organisation des régates. Les Festivals constituent un organisme de promotion touristique sans but lucratif et s'il y avait des profits de leurs activités, comme les Régates de la fin de semaine, ceux-ci iraient aux organisations de sport mineur de la région de Nicolet.

COURSES • COURSES • COURSES

COURSES • COURSES



Les Courses sous-harnais
c'est pour tout le monde

T.V. EN CIRCUIT FERMÉ

Samedi et dimanche soir 8h

A LA PISTE DE L'EXPOSITION

COURSES • COURSES

ATTENTION

GUICHET DE VENTE A L'EXTERIEUR DE L'ESTRADE OUVERT DE 5h A 7h15 TOUS LES SOIRS DE COURSES

LICENCE COMPLETE

ADMISSION: \$1.50

Mercredi, soirée des dames 50¢

Les enfants en-dessous de 16 ans accompagnés ou non ne sont pas admis.

COURSES • COURSES • COURSES

MONT-CARMEL SPEEDWAY

RUSSEL DESY PROMOTEUR

VOUS EN PROMET DE TOUTES LES COULEURS PENDANT L'ÉTÉ

DIMANCHE 15 JUIN 8h00

Programme spécial



PIERRE CHAMPOUX



MARCEL HÉON



JEAN-GUY ROY

1 dangereuse course en 8

4 courses Hobby

4 courses Sportman

• COUREURS •

Jean-Paul Cabana
Jean-Guy Roy
Marcel Héon
André Robitaille
Roger Doucet
Roger Brière

Pierre Champoux
Réjean Doucet
Claude Aubin
Jean-Claude Gratton
Claude Métivier
Jean-Paul Larose, etc...

ADMISSION

ADULTES	\$3.50
ÉTUDIANTS AGÉS DE 12 à 16 ANS SUR PRÉSENTATION DE CARTE	\$2.50
ENFANTS 12 ANS ET MOINS NON ACCOMPAGNÉS	\$1.50
GRATUIT aux enfants de 12 ans et moins accompagnés de leurs parents	